

Aquaculture et sécurité alimentaire aux Îles Salomon

Les États et Territoires insulaires océaniques figurent parmi les nations les plus exposées au changement climatique. La croissance démographique, combinée au changement climatique et à la surpêche des ressources récifales côtières en poisson, exacerbera les problèmes de sécurité alimentaire générés par l'écart croissant entre l'offre et la demande de poisson. À l'instar de certains autres États et Territoires de la région, les Îles Salomon reconnaissent qu'elles auront besoin de nouvelles sources de poisson pour satisfaire à l'avenir les besoins alimentaires des populations. Parmi les solutions qui s'offrent au pays figurent les importations de poisson, l'amélioration de l'accessibilité des ressources thonières hauturières, en mouillant par exemple des dispositifs de concentration du poisson dans les zones côtières, et le développement de l'aquaculture. Les pouvoirs publics salomonais ont retenu le développement aquacole à l'intérieur des terres parmi les solutions pour réduire l'écart entre l'offre et la demande de poisson.

Le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) a mis au point le projet « Aquaculture et sécurité alimentaire aux Îles Salomon » afin d'aider les pouvoirs publics à mieux comprendre la demande que devra satisfaire l'aquaculture, et plus particulièrement, afin « d'élaborer une stratégie devant orienter le développement à venir d'une aquaculture durable à l'intérieur des terres en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de garantir aux Salomonais des moyens de subsistance dans un contexte de croissance démographique et d'évolution du climat. » Le projet a été mis en œuvre par trois organisations partenaires : le WorldFish Center, le Ministère de la pêche et des ressources marines des Îles Salomon et la Section aquaculture de la CPS.

Commencé en 2010 et clôturé début 2011, le projet prévoyait de vastes consultations des parties prenantes, des visites de fermes piscicoles et des travaux de terrain, des enquêtes sociales et l'application de systèmes d'information géographique afin de définir les perspectives de développement de l'aquaculture à l'intérieur des terres aux Îles Salomon, et les obstacles à ce développement, et ce, pour mettre l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire. Voici quelques-uns des principaux résultats obtenus dans le cadre du projet :

Les différentes hypothèses concernant l'évolution de l'offre et de la demande de poisson donnent à penser que d'importants investissements dans le secteur aquacole sont nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire des Salomonais.

- Le tilapia est le seul poisson de bouche exploité par les fermes aquacoles des Îles Salomon. La demande de tilapia existe et devrait se raffermir sous l'effet de la croissance démographique en milieu urbain et de l'acceptation progressive des espèces d'élevage par les consommateurs.
- L'espèce actuellement exploitée (*Oreochromis mossambicus*) et les systèmes d'élevage en place ne suffiront pas à satisfaire la demande en poisson. Bien qu'il soit possible d'apporter quelques légères améliorations au rendement des systèmes et méthodes aquacoles actuellement employés, si l'on veut que le tilapia reste une espèce aquacole prioritaire pour la sécurité alimentaire, il sera nécessaire d'introduire une espèce plus productive, telle que le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*).
- L'élevage du tilapia du Nil dans des systèmes d'aquaculture en bassins à l'intérieur des terres est possible sur le plan technique, d'autant que des milieux adaptés à ce type d'élevage existent dans le pays.
- La mise en élevage d'une espèce de poisson autochtone est une autre possibilité. Le chanidé *Chanos chanos* est un candidat idéal, mais contrairement à la situation du tilapia, le cycle d'élevage n'est pas encore maîtrisé et des recherches supplémentaires sont nécessaires, en particulier pour déterminer l'emplacement et la saisonnalité des alevins de chanidés dans le milieu sauvage afin d'envisager une aquaculture fondée sur la pêche.

- Une analyse complète visant à évaluer le risque écologique et à mettre au point des mesures de maîtrise des risques est préconisée, et les pouvoirs publics salomonais devraient tenir compte de cette recommandation avant de prendre une décision sur l'importation d'une variété améliorée de tilapia du Nil. Cette question fait désormais l'objet d'un nouveau projet, piloté de concert par la CPS, le WorldFish Center, le Ministère de la pêche et des ressources marines et le Programme régional océanique de l'environnement. *Chanos Chanos*, une espèce naturellement présente aux Îles Salomon, ne nécessite aucune analyse du risque à l'importation.
- Investir dans l'élevage de variétés améliorées de tilapia du Nil, de *Chanos Chanos* ou des deux espèces semble ouvrir la voie à la création d'entreprises viables, qu'il s'agisse d'entreprises familiales ou de grandes entreprises commerciales. Des systèmes de production piscicole à bas coût devront être introduits si l'on veut que les poissons d'élevage soient vendus à un prix compétitif sur les marchés et soient accessibles aux consommateurs les plus pauvres.
- Des investissements combinés dans des petites exploitations familiales, des bassins en milieu scolaire et des petites et moyennes entreprises, associés à un soutien en termes d'infrastructure, d'institutions et de politiques, pourraient être bénéfiques aux consommateurs et aux ménages des zones rurales et urbaines.
- Pour produire 2 500 tonnes de poisson de bouche par an, il faudra investir dans l'infrastructure et le capital d'exploitation. D'après des estimations préliminaires, il faudra dégager au moins 1,2 million de dollars des États-Unis dans la



Une cinquantaine de bassins d'élevage du tilapia du Mozambique sont tenus par des ménages aux Îles Salomon, qui en retirent des rendements bas car cette variété de tilapia s'adapte mal aux conditions d'élevage. Ces ménages restent toutefois enthousiastes à l'idée de produire du poisson.

construction de fermes et l'infrastructure et 2,6 millions de dollars É.-U. par an en dépenses d'exploitation, pour un retour sur investissement de plus de 3,7 millions de dollars É.-U. par an (ventes à la ferme), à quoi s'ajoutent la création d'emplois et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

- Certains des éléments nécessaires à la mise en place d'une filière aquacole à l'intérieur des terres aux Îles Salomon existent, mais ils sont incomplets.
- Il convient d'investir davantage dans la recherche, le renforcement des capacités institutionnelles et réglementaires et la création de partenariats pour mettre au point des systèmes et rassembler les compétences et les ressources nécessaires à une croissance responsable de l'aquaculture à l'intérieur des terres.

En conclusion, il semble que la pisciculture sera l'une des clés de la sécurité alimentaire aux Îles Salomon, d'autant que la demande sur les marchés et la présence de débouchés permettent le développement d'entreprises aquacoles compétitives. D'après les conclusions du projet de l'ACIAR, ce développement passera par une approche intégrée articulée autour de cinq thèmes. Pour le concrétiser, il faudra allier des compétences et des investissements complémentaires dans le cadre de partenariats auxquels participent aussi bien le secteur public que le secteur privé.

1. Amélioration des rendements et de la productivité des poissons d'élevage

Si l'on veut que l'aquaculture contribue à la sécurité alimentaire, il faut s'orienter vers une autre espèce que le tilapia du Mozambique, à savoir une espèce dont le rendement est plus élevé et compétitif dans des conditions d'élevage. Une espèce autochtone peut être choisie si elle est adaptée aux conditions d'élevage, mais si la préférence va au tilapia, il sera nécessaire d'importer des espèces améliorées, comme le tilapia du Nil. Il est aussi nécessaire de travailler à l'élaboration d'intrants à bas coût pour l'aquaculture en bassins (aliments, fertilisants, récupération des sous-produits, systèmes de gestion). Il est nécessaire de mettre au point des systèmes d'élevage, des méthodes de gestion et des modèles de fonctionnement pour différents types d'entreprises.

2. Renforcement des compétences et dispositions institutionnelles

Pour développer l'aquaculture à l'intérieur des terres, il faut des connaissances techniques sur les méthodes d'élevage ainsi que des compétences en gestion d'entreprise, gestion et commercialisation, le niveau de compétences requis étant fonction de l'échelle commerciale souhaitée. Des systèmes de vulgarisation aquacole et de diffusion des connaissances devront être élaborés afin de transmettre ces compétences aux aquaculteurs et aux entreprises. Pour aider les ménages intéressés à former des groupements économiques plus rentables, il faut d'abord engager des recherches, portant notamment sur la possibilité d'établir des relations bénéfiques entre les ménages, d'une part, et les exploitations aquacoles de taille moyenne, les grandes entreprises du secteur et les intervenants des chaînes de valeur, d'autre part (nourriceries et fermes sous-traitantes, marchés des intrants et des extrants).

3. Infrastructure et budget de fonctionnement : accès à des moyens financiers

L'une des conditions nécessaires au développement de l'aquaculture à l'intérieur des terres concerne l'accès à l'investissement

pour la construction des bassins et des systèmes d'amenée et d'évacuation de l'eau, la construction éventuelle de routes pour les plus grandes entreprises, l'achat d'alevins et d'aliments, le financement de la main-d'œuvre et d'autres dépenses habituelles de fonctionnement. Si l'on introduit le tilapia du Nil, il faudra également investir dans une éclosérie. Pour la réception et la gestion des tilapias du Nil importés, il faudra aussi mettre sur pied une installation centralisée de contrôle sanitaire et de conservation du stock de reproducteurs, placée sous la supervision des pouvoirs publics et dotée de personnel qualifié et d'un budget constant. Ce genre d'investissement pour l'élevage des chandidés ne sera peut-être pas nécessaire à court terme si les essais confirment que les alevins prélevés dans le milieu naturel sont disponibles en quantité suffisante, mais pourrait le devenir à plus long terme.

4. Accès aux marchés

Les systèmes de commercialisation et les chaînes de valeur actuellement en place pourraient supporter une légère augmentation de la production de tilapia par les ménages, mais il faudra instaurer des systèmes de commercialisation mieux organisés à mesure que le volume de tilapia ou de chandidés produits dans les fermes aquacoles augmente. Il convient également d'étudier plus avant les stratégies de commercialisation afin de rendre les produits accessibles aux consommateurs les plus pauvres.

Politiques et institutions publiques

Des politiques publiques favorables à ce développement et de nouvelles réglementations seront nécessaires pour concrétiser les quatre objectifs énoncés ci-dessus. Pour que les administrations provinciales et nationale puissent gérer la filière aquacole, il faudra investir dans le renforcement institutionnel (formation du personnel, amélioration du budget de fonctionnement, par exemple).

Il serait utile d'établir un plan d'utilisation des terres et un plan d'aménagement de l'espace, et d'élaborer des critères de sélection des sites pour appuyer l'investissement à moyenne échelle dans le développement de l'aquaculture à l'intérieur des terres. Il faudra accorder une attention particulière aux modalités actuelles d'utilisation des terres et aux régimes de propriété, en se référant aux normes et aux conditions d'utilisation des terres coutumières.

Les principales activités énoncées dans le présent article constituent une base de travail sur laquelle il faudra s'appuyer pour développer plus avant les idées avancées. Elles seront alors examinées minutieusement par les partenaires avant la mise au point d'une stratégie et d'un plan d'investissement adapté pour le développement de cette filière aquacole aux Îles Salomon. Il est envisagé de former un groupe consultatif national composé de représentants des ménages, du secteur public et du secteur privé pour faciliter l'avancée des travaux.

Pour plus d'informations :

Michael Phillips, WorldFish Center
(M.Phillips@cgjar.org)

Anne Maree Schwarz, WorldFish Center
(A.Schwarz@cgjar.org)

Tim Pickering, Secretariat of the Pacific Community
(TimP@spc.int)